



Conseil de développement lucéen Contribution Civilités-incivilités

Les contributions du CDL répondent à une saisine municipale.

Ces contributions présentent les propositions du CDL ayant fait consensus. Par consensus il faut entendre ce qui fait consentement du plus grand nombre.

La 1^{ère} contribution du CDL portait sur l'implication des Lucéens-nes dans la vie publique et le développement de la démocratie participative.

Cette seconde contribution porte sur les civilités et incivilités.

Ces contributions reposent sur l'examen des réponses à un questionnaire adressé à tous les membres du CDL (<http://www.sainte-luce-loire.com/images/stories/cdl/cdl-civilite150218.pdf>) et les travaux de l'atelier du CDL Civilités-incivilités et vie citoyenne.

Elle repose aussi sur une analyse du CDL : de quoi parlons-nous ? Voir extrait en annexe page 5.



Pour le CDL la mise en œuvre des propositions qui seront retenues nécessitera de s'appuyer résolument sur les associations concernées pour faire avec elles. C'est à la Municipalité de réunir les conditions pour valoriser leurs activités et les mobiliser pour en faire des acteurs à part entière.

Les associations sportives lucéennes (4000 licenciés) pourraient contribuer au développement du civisme (voir propositions page 3).

Des actions prioritaires seraient également à engager auprès des jeunes avec la communauté éducative, les associations de parents d'élèves, le Patio et le futur point d'information jeunesse (voir propositions page 3).

Pour de nombreuses actions, notamment expérimentales, la Municipalité pourrait lancer des appels à projets en y affectant un budget participatif. Il s'agirait d'accompagner des projets nécessitant des financements maîtrisés de quelques centaines d'euros à quelques milliers d'euros (voir contribution CDL citoyeneté).

Enfin de nombreuses propositions du CDL pourraient être prises en compte dans le cadre de l'Agenda 21 de Sainte Luce en cours d'actualisation.

Les agendas 21 reposent sur une recommandation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et développement de 1992 à Rio.

Un agenda 21 lucéen devrait exprimer le projet municipal de développement durable traduit par un programme pluriannuel d'actions.



Regards sur la situation lucéenne



Sainte Luce dispose d'une situation exceptionnelle dans la Métropole avec plus de 400 ha de zones agricoles et naturelles pour une surface de 1040 ha. La préservation du cadre de vie est globalement acceptable.

Sainte Luce est perçue comme paisible et conviviale. Les incivilités ne sont pas trop prégnantes. Pour autant des dérives constatées sur certains secteurs (déchets ; dégradation des aires de jeux et des panneaux de signalisation ; stationnements illicites, ...) sont à traiter rapidement pour éviter un effet boule de neige. La situation se dégrade dans les transports en commun.

La protection environnementale doit être un objectif permanent des actions municipales, associatives ou individuelles. Le bon entretien des bâtiments et espaces publics favorise le bien vivre dans un cadre de vie agréable.

Le centre-ville est trop linéaire. Sa densification doit être mesurée en conservant une accessibilité pour la voiture. Il faut conserver ce qui en fait le charme et y faciliter l'implantation de commerces de qualité. Le regroupement des bâtiments publics y est apprécié.

Une action prioritaire est à réaliser en direction des jeunes, avec une priorité accordée aux adolescents. Mais il faut aussi sensibiliser les nouveaux habitants car ceux qui habitent depuis 30 ou 40 ans à Sainte Luce sont plus soucieux de préserver un environnement auquel ils sont attachés.

Propositions pour conduire des actions concrètes à Sainte Luce La valorisation du patrimoine et du cadre de vie

Le CDL propose de mettre en valeur positivement la qualité du patrimoine et du cadre de vie : c'est un des atouts de Sainte Luce. Il est constaté que la qualité du patrimoine et du cadre de vie contribue fortement à sa préservation.

Propositions CDL



▪ Maintenir et développer une nature en ville de qualité :

- Valoriser la qualité environnementale de nos parcs, notamment de la Verdure : y développer des parcours santé ; créer à titre expérimental pendant une année une activité gymnastique chinoise pendant quelques week-ends, ...
- Développer des labélisations qualitatives : « Terre saine » (ville sans pesticide) ; « Ecojardin » (site à gestion écologique) pour le parc de la Verdure, l'île Clémentine ; Ville fleurie.
- Préserver les espaces nature (arbres, espaces boisés et espaces verts) sans vouloir tout « aménager »

▪ Entretien et valoriser les bâtiments, les espaces verts et le patrimoine avec des évènements pour les faire connaître :

- Organiser des parcours de découvertes adaptés aux différentes catégories d'âge (jeunes scolarisés, nouveaux arrivants), faire travailler ensemble les différentes générations et associations pour les construire.
- Valoriser le « petit » patrimoine : ancien lavoir à l'entrée ouest de Sainte Luce, à Bellevue manoir et anciennes maisons de pêcheurs mais aussi patrimoine historique économique (maraichage, extraction de sable, ...).

Propositions pour conduire des actions concrètes à Sainte Luce Les déchets : encourager les gestes et les projets citoyens

Les dépôts de déchets, petits et grands, constituent une incivilité en développement qui dégrade la qualité de notre cadre de vie. A un titre ou à un autre toutes les générations sont concernées.

Propositions CDL



▪ Organiser une semaine citoyenne grand public pour l'entretien ou le nettoyage des espaces publics/naturels (voir contribution CDL citoyenneté).

Cette semaine pourrait comprendre :

- une journée citoyenne qui en serait le pivot
- et tout au long de la semaine des « évènements » de sensibilisation et d'échanges par exemple : expo à la médiathèque, conférence publique, concert, pièce de théâtre ou théâtre d'improvisation, projection de film, paroles de citoyens ou d'associations, présentation de projets citoyens nominés, ...

▪ Prévenir les dépôts sauvages de déchets

- Lutter contre les « mauvais exemples à suivre » : une 1^{ère} incivilité en entraîne très vite de nouvelles. Enlever rapidement les dépôts sauvages pour ne pas permettre de dire « pourquoi pas moi ? ».
- Multiplier les poubelles à proximité des équipements collectifs et des lieux naturels.



- Définir avec les associations sportives une charte de recyclage des déchets dans les lieux sportifs pour développer une action de communication auprès de leurs adhérents. Leur proposer d'utiliser des gourdes plutôt que des bouteilles d'eau jetables
- Demander aux maîtres de chien de respecter l'environnement et les lieux de promenade
- Effectuer un inventaire systématique des endroits délaissés.

▪ **Développer à Sainte Luce l'application Run Eco Team Facebook** <http://www.runner-life.com/2016/03/run-eco-team-quand-courir-devient-ecologique.html> : lorsque l'on se déplace on ramasse un déchet. C'est simple et utile : on poste sur Facebook une photo avec le ou les déchets ramassés. Objectif : inviter les habitants à répertorier et commenter les incivilités rencontrées en respectant l'anonymat et sans insulter leurs auteurs. En complément : constituer un groupe lucéen Facebook.



▪ **Installer à titre expérimental, avec des associations lucéennes et dans des quartiers volontaires, des composteurs pour les déchets verts et alimentaires.** Un budget participatif pourrait y être affecté (voir contribution CDL citoyeneté).

▪ **Participer à des évènements sur l'alternative écologique pour faire découvrir aux habitants d'autres modes de consommation** soucieux de l'environnement : Repair Café à Ste Luce, Point Info Energie, Ecopole, Ressourcerie, ...

▪ **Lancer un appel à projet pour la création, en complément du Repair café, d'un café associatif éco citoyen** pour créer du lien et de l'entraide entre Lucéens avec diverses animations pour le faire vivre. Y affecter un budget participatif (voir contribution citoyeneté).

Propositions pour conduire des actions concrètes à Sainte Luce Les jeunes et les civilités-incivilités



Les actions à conduire auprès des jeunes sont des priorités pour développer des comportements citoyens et prévenir les incivilités.

Il faut éviter le discours moralisateur ou l'interdiction contre-productifs pour privilégier une communication positive reposant sur des projets réalistes.

Le CDL propose de conduire 2 grandes opérations : la première avec les associations sportives ; la seconde avec la communauté éducative.

Propositions CDL



➤ **Mobiliser les associations sportives pour prévenir les incivilités en s'appuyant sur le guide édité par le Ministère de la jeunesse des sports à ce titre**

Le sport est une école du vivre ensemble. C'est aussi un lieu où des incivilités se développent. Le ministère de la jeunesse des sports a édité un guide de la prévention des incivilités et des violences dans le sport (cf. Ministère de la jeunesse et des sports -guide de la prévention des incivilités dans le sport

https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/man_etll_ddd_2015_guide_sport_discrimination_prevention_violences.pdf).

Il est proposé à la Municipalité d'inciter les associations sportives, dans le cadre de leur conventionnement, à développer des actions pour la prévention des incivilités dans le sport en s'appuyant sur ce guide.

➤ **Mobiliser la communauté éducative, le patio et les associations de parents d'élèves pour développer une campagne de prévention des incivilités dans les écoles et au collège**

- Construire un guide du savoir-vivre et des petits gestes éco citoyens (voir label Eco école (<https://www.eco-ecole.org/>) avec les jeunes des écoles et du collège en s'appuyant sur des jeux « ludiques » ou un concours de dessin et d'écriture concrétisé par une exposition publique avec une nomination pour les meilleurs projets ; développer une campagne d'affichage au sein du collège (voir initiative du collège François Fillon à Paris).

- Créer une instance avec les délégués de classes du collège sur la prévention des incivilités

- Proposer un partenariat entre la gendarmerie et le collège avec des échanges, par exemple une fois par trimestre, sur la prévention des incivilités.



Propositions pour conduire des actions concrètes à Sainte Luce Les préventions, les médiations et si besoin les sanctions

Au-delà des jeunes, des actions de prévention et de médiation sont à développer en priorité sur des secteurs sensibles sans exclure pour autant si besoin des sanctions.

Propositions CDL

▪ Engager des expérimentations innovantes sur des secteurs sensibles (CIFAM, parkings, bois du Chassay, bords de Loire,) avec une communication positive de proximité : « Mieux vivre dans mon quartier » (<http://www.e3d-environnement.com/>). Informer régulièrement les habitants des avancées de celles-ci :

- Engager pendant une année (reconductible) 2 jeunes en service civique pour identifier les incivilités et développer une action de communication de proximité (action déjà conduite en Loire-Atlantique avec l'association Unis cités).

- Demander à la police municipale et aux agents de sécurité sur la voie publique (ASVP) de développer la prévention sur les sites sensibles ; sanctionner, si besoin, les incivilités par un travail d'intérêt général



▪ Créer une maison lucéenne de la tranquillité publique

Une maison de la tranquillité publique existe dans plusieurs villes. À Sainte Luce elle pourrait être un lieu de ressources pour centraliser les demandes des Lucéens-nes en matière de sécurité et de tranquillité publique (incivilités, voisinage, réglementation, stationnement, ...) afin d'y apporter des réponses en lien avec les différents services concernés.

Elle pourrait comprendre un accueil téléphonique et un site Internet dédiés pour trouver rapidement des réponses concernant toutes les questions de réglementation, d'occupation du domaine public, de stationnement, d'incivilités, ...

En cas de besoin des médiateurs, salariés ou bénévoles et sans pouvoir de police, pourraient intervenir auprès des habitants concernés pour rechercher des solutions apaisées à des questions d'incivilités.

▪ Analyser et vulgariser (fin 2018-début 2019) le sondage du CDL en cours de réalisation pour mesurer les « regards » des Lucéens sur les incivilités et leurs propositions pour les prévenir.

▪ Ouvrir un débat dans l'atelier du CDL pour libérer plus globalement la parole et échanger librement sur des initiatives qui « fâchent ou font débat » : A titre d'exemples non limitatifs quelques sujets provocateurs sur lesquels nous pourrions débattre, que penser de :

- chasseurs vigilants dans l'Oise habilités à transmettre des infos à la gendarmerie sur les incivilités

- citoyens transmettant des vidéos avec leur smartphone à la police à Nice pour communiquer des infos sur des accidents ou infractions.

Est-ce que ce genre d'actions est envisageable pour Sainte Luce ? Est-ce de la délation ou au contraire une participation active à la vie de la commune ?

Proposition non retenue : Recruter des agents constatateurs environnementaux (l'équivalent des ASVP) : agents assermentés de police judiciaire (décret du 5.06.2008) chargés de constater et poursuivre les infractions. Les habitants peuvent leur signaler des actes d'incivilités

Civilités-incivilités : de quoi parlons-nous ?

Extrait du dossier présenté à la réunion de l'atelier civilités-incivilités du 6 décembre 2017

Civilités et incivilités : un cadre de référence pour la réflexion du CDL

Les incivilités dans la vie quotidienne :



- affaiblissent le vivre ensemble dans un espace commun à partager
- encouragent un sentiment d'inquiétude et d'insécurité dans un espace où les habitants ne se sentent plus chez eux
- développent une défiance accrue envers les institutions publiques incapables de les juguler : « Que fait donc la police, la mairie,... ? »
- encouragent, pour les éviter, le repli sur soi ou l'entre soi (se regrouper dans des lieux où on se ressemble) au détriment de la mixité sociale.
- concernent tous les milieux sociaux et chacun d'entre nous.

C'est la multiplication des incivilités qui devient inacceptable et peut provoquer des réactions anti citoyennes :

- retrait de la vie collective
- à l'extrême des comportements stigmatisants (anti jeunes, anti migrants, xénophobes,...)

Les incivilités se distinguent des délits majeurs (vols, agressions physiques, ...). Ce sont au quotidien :

- des petites dégradations/nuisances dans l'espace public ou péri-privé
- des comportements impolis ou agressifs
- le non-respect des réglementations (stationnement, vitesse, déchets, fumer dans l'espace public, ...)
- des frictions sur l'usage de l'espace public (physique, sonore, olfactif)

Ce sont le plus souvent des infractions sanctionnables.



Les incivilités relèvent le plus souvent de contraventions ou de sanctions pénales mais rarement appliquées. D'autres non sanctionnables constituent une réelle gêne dans la vie quotidienne. Pour beaucoup la limite sanctionnable-non sanctionnable est poreuse et variable selon les générations. Elles sont soit tolérées soit supportées, parfois « en fermant les yeux », selon leur degré d'impact dans la vie quotidienne.

Et plus concrètement : La liste noire (non exhaustive) des incivilités

Nuisances	Friction sur l'usage des lieux	Usage de la rue et de l'environnement	Respect des personnes
<ul style="list-style-type: none"> - Bruit, odeur, crachat, graffitis, tags, rayures de véhicules, ... - Détérioration de mobilier public (aubette de bus, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Occupation de lieux publics et de halls d'immeubles 	<ul style="list-style-type: none"> - Stationnement illicite sur les trottoirs - Occupation des places réservées handicapés - Bousculade sur les trottoirs - Non-respect priorités vélos-piétons 	<ul style="list-style-type: none"> - Irrespect personnes âgées, handicapées, SDF, ... - Harcèlement - Comportements irrespectueux - Menaces (bras d'honneur, injures, ...) ; violences familiales
<ul style="list-style-type: none"> - Abandon de déchets ménagers, d'objets, de papiers, de canettes, ... - Déjections canines 	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation d'alcool et de drogue dans l'espace public, ébriété en public, - Fumer dans les espaces publics 	<ul style="list-style-type: none"> - Vitesse excessive notamment en centre-ville - Non-respect des règles environnementales (circulations, déchets, zones et flores protégées, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le numérique : fausses rumeurs, injures et humiliations, exhibitionnisme, harcèlement, ... - Dans le sport : insultes, attitudes agressives, non-respect des règles, irrespect envers l'arbitre, ... - Au bureau : fumer, ponctualité pour les temps de travail partagés, humiliations
<ul style="list-style-type: none"> - Trouble de voisinage (bruit, injures, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Téléchargement illégal sur Internet 	<ul style="list-style-type: none"> - Fraude dans les transports en commun 	<ul style="list-style-type: none"> - À l'école : moquerie (souffredouleur, personnes obèses, ...), fausses rumeurs, menaces et insultes, violences et jeux dangereux, drogues et alcool, racket, ...